

Le Jardin Botanique de Liège (1).

Ses rapports actuels avec l'enseignement et la pratique horticole. Amélioration et extension de ses rapports en vue du perfectionnement de l'Horticulture.

Le Jardin et les Serres de l'Institut botanique de l'Université de Liège ne sont pas, à proprement parler, un établissement horticole. Ils constituent une sorte de Conservatoire des espèces végétales, composé, en majeure partie, de collections classiques au service de l'Enseignement supérieur. Ces collections sont à la disposition du Cours de Candidature et surtout du Cours de Doctorat en Sciences naturelles. Elles fournissent aux professeurs et aux étudiants les matériaux nécessaires à leurs recherches (thèses et publications diverses concernant la Systématique, l'Anatomie, la Physiologie, etc.). De même, les étudiants de la Section coloniale de l'École spéciale de Commerce, annexée à l'Université, ainsi que les professeurs et élèves des Cours coloniaux de l'École d'Horticulture, mettent à profit les collections de Plantes économiques, pour l'étude des plantes utiles à notre colonie. Les professeurs, chargés du Cours des Sciences naturelles à l'Athénée, aux Ecoles normales de l'Etat et de la Ville de Liège, ainsi que dans les Ecoles moyennes, trouvent, d'autre part, au Jardin Botanique, les plantes nécessaires à l'enseignement de la Botanique. Le Jardin botanique met également à la disposition de l'École d'Horticulture de Liège (Cours du jour et Cours du soir), les plantes nécessaires à l'enseignement de l'Horticulture et particulièrement de la Floriculture. Accessoirement, les collections fournissent aux horticulteurs, les types qui ne se rencontrent plus dans les cultures ou qui peuvent être croisés à d'autres et servir de souches à des variétés nouvelles. On s'efforce au Jardin botanique de Liège, à recueillir et à conserver les espèces types ayant servi à la création d'hybrides et variétés horticoles, ainsi que toutes les espèces susceptibles d'être améliorées et présentant un certain intérêt au point de vue de l'Horticulture ornementale. On peut remarquer combien rapidement les espèces exotiques primitivement introduites, disparaissent des cultures parce que les amateurs, comme les horticulteurs, trouvent de plus

grands avantages dans la culture et la multiplication des variétés améliorées. La mode influe également sur la disparition plus ou moins rapide de ces plantes. Sous ce rapport, le Jardin botanique de Liège, a pu rendre en ces derniers temps, de grands services aux horticulteurs en leur fournissant, des Broméliacées notamment, au profit desquelles une certaine vogue semble renaître. L'utilité des collections botaniques est ainsi démontrée. Il y a aussi intérêt à conserver les types primitifs, non seulement en vue de l'étude de la variation des espèces, mais aussi parce que l'infusion du sang de l'une ou l'autre espèce ancestrale a été maintes fois prouvée efficace dans la création de races nouvelles. Des expériences analogues sont fréquemment tentées au Jardin botanique en vue de démontrer les phénomènes de variabilité, d'hérédité, de génétique, enseignés au Doctorat. Les variétés améliorées et les hybrides obtenus au cours des expériences, sont, lorsqu'ils sont réellement intéressants, cédés aux jardiniers et aux amateurs de fleurs. De nombreux hybrides de Broméliacées et de Bégonias se trouvent actuellement dans beaucoup de collections. Le Jardin botanique contribue ainsi au développement de l'Horticulture. Les collections de l'Institut botanique de Liège ont acquis dans le monde botanique et dans le monde horticole, une renommée qui remonte aux premières années qui ont suivi leur fondation. Elles sont visitées chaque année par des Sociétés d'Horticulture, par de nombreux jardiniers et amateurs de fleurs ainsi que par de simples touristes. D'autre part, notre Jardin botanique, est en relation d'échange avec tous les Jardins botaniques du monde. Chaque année, il distribue à l'étranger plusieurs milliers de paquets de graines; il reçoit aussi des espèces nouvelles, qu'il met en observation. Nous souhaitons que, malgré la crise financière actuelle, le Jardin botanique et les serres de Liège, restent pourvus des crédits nécessaires à leur activité. *Ch. Chevalier.*

Les Stations de Phytopathologie et l'Horticulture (2).

Dans l'organisation scientifique de la production végétale, une place importante doit être réservée aux institutions qui visent la protection des plantes cultivées, contre leurs ennemis: Stations de Phytopathologie et d'Entomologie appliquée.

L'Horticulture prodigieusement multiforme et essentiellement intensive, plus que toute autre branche de la Phytotechnie, doit pouvoir recourir à l'aide de ces institutions, non seulement pour conjurer les désastres qu'occasionnent parfois certaines épidémies exceptionnelles, mais encore pour réduire au minimum les pertes auxquelles donnent lieu dans les conditions normales de la culture, les parasites cryptogamiques et les insectes.

C'est, qu'en effet, le facteur phytopathologique acquiert, en horticulture, chaque jour plus d'importance, au point qu'il domine actuellement la question

des échanges internationaux et, du fait même, dans bien des cas, le problème essentiel des débouchés.

En Belgique, la constatation m'en est pénible, mais elle doit être faite, l'organisation scientifique des différentes formes de la production végétale est restée, en bien des points, embryonnaire et les stations pour la protection des plantes, en particulier, ont été laissées dans un réel dénûment, sans personnel scientifique et avec des moyens matériels notoirement insuffisants.

Notobstant ces conditions essentiellement défavorables, les stations de Phytopathologie et d'Entomologie appliquée ont réussi à faire honorablement face aux nécessités les plus pressantes de l'accomplissement de leur programme.

C'est ainsi que la Station de Phytopathologie de Gembloux dont l'organisation en 1894 est due à l'ini-

(1) Rapport présenté au VI^e Congrès National de l'Horticulture (septembre 1927), par M. Ch. Chevalier, Conservateur au Jardin Botanique de Liège.

(2) Rapport présenté au VI^e C. N. H. (septembre 1927) par M. E. Marchal, directeur de la Station de Phytopathologie de l'Etat à Gembloux.

tiative de mon regretté maître, le Professeur Emile Laurent, a fourni depuis sa fondation plus de cinq mille consultations dont plus de la moitié concernent l'horticulture et a, ainsi, activement contribué à vulgariser la connaissance des maladies cryptogamiques et des procédés de lutte à leur opposer.

Grâce à ce service de renseignements, grâce aux rapports des agronomes de l'Etat et des Conseillers de l'Horticulture et à mes investigations personnelles, il a été possible de dépister, relativement tôt, les parasites nouveaux et notamment les maladies à caractère épidémique grave, telles, l'Oïdium amér. cain du groseiller, le Mildiou du Houblon et tout récemment la désastreuse Maladie verruqueuse ou Gale noire de la pomme de terre.

C'est évidemment le côté expérimental de l'activité de la Station qui a le plus souffert de l'insuffisance des moyens mis à sa disposition.

Parmi les études d'intérêt horticole qui ont pu, néanmoins, être poursuivies, citons nos recherches sur la Cloque de l'Azalée, sur le traitement de la

Cloque du pêcher et notre révision des Champignons fructicoles.

Tel est le bilan du travail de la Station de Phytopathologie de Gembloux, dans le domaine qui nous intéresse spécialement ici.

Les nécessités actuelles du progrès horticole exigent impérieusement une intensification et une extension sérieuses de cette activité.

Il suffit d'ailleurs, pour s'en convaincre, de voir ce que réalisent dans le domaine de l'organisation scientifique et de l'organisation phytopathologique en particulier, les autres pays et, notamment nos concurrents sur les marchés horticoles mondiaux.

Partout, dans les pays de progrès, on comprend que le développement et la prospérité de l'Horticulture dépendent non seulement du perfectionnement de sa technique, mais encore et peut-être surtout, du développement de son armature scientifique.

Formulons le vœu qu'il en soit sans tarder ainsi, en Belgique. Prof. E. Marchal.

Situation actuelle, extension, perfectionnement et utilité du service phytopathologique spécial. Ses rapports avec les professionnels. — Améliorations préconisées (1).

Le rôle du service phytopathologique spécial comporte avant tout la délivrance des certificats nécessaires à l'exportation des produits végétaux divers; ensuite l'inspection des cultures et la vulgarisation des connaissances phytopathologiques.

Jusqu'il y a quelques années, tous les établissements horticoles, exportant directement ou indirectement des plantes au pays, exigeant un certificat phytopathologique, étaient régulièrement inspectés deux fois par an, à des époques variables, de façon à ce qu'au bout, de quelques années ces établissements étaient visités toutes les saisons. Depuis quelque temps ces inspections ont dû être de plus en plus rapportées, de sorte qu'il fut inutile, même superflu, de délivrer encore des attestations d'inspection phytopathologique, un horticulteur pouvant être en possession de ces documents, tandis que son voisin n'étant plus inspecté ne pouvait obtenir pareille attestation. Cependant cette partie des opérations du service avait une importance capitale. Chaque inspection devenait une consultation sur place et bien souvent une véritable conférence ou leçon. Ces inspections étaient fort goûtées des horticulteurs et la plupart regrettaient qu'elles ne puissent être reprises régulièrement. Au point de vue pratique, elles mettaient continuellement le service au courant de la situation sanitaire des établissements horticoles, montraient où pouvait se trouver un danger quelconque pour l'extension de certains insectes ou maladies et finalement permettaient d'étudier sur place en dehors des laboratoires, l'évolution et la destruction des maladies principales. Aussi les établissements horticoles après les premières années d'inspection avaient pris un tout autre aspect qu'avant l'organisation du service, principalement en ce qui concernait la propreté des cultures et la destruction d'un grand nombre de parasites appelés vulgairement « vermine ».

Depuis la guerre la situation du service a radicalement changé. De plus en plus de pays exigent un certificat phytopathologique non seulement pour

les plantes horticoles, mais encore pour un grand nombre de produits agricoles, principalement les pommes de terre. Les derniers pays ayant introduit des mesures spéciales sont le Danemark et la Suède. Il n'est pas possible d'étudier d'ici pour chaque pays les formalités requises, ni d'en faire l'appréciation, ni de proposer d'autres mesures. Il est cependant à regretter que ces formalités diffèrent d'un pays à l'autre. Il en résulte que les exportateurs rencontrent beaucoup de difficultés, qui pourraient être évitées si pour tous les pays, les formalités étaient identiques. C'est d'ailleurs ce qui avait été proposé à la conférence phytopathologique à l'Inst. Intern. d'Agriculture de Rome en 1913 et 1914. Le grand nombre d'inspections requises pour l'envoi des plantes à l'étranger occupe actuellement tout le personnel du service phytopathologique. Même avec le personnel actuel il ne sera plus possible de répondre à toutes les demandes venant généralement ensemble de localités quelquefois très distantes les unes des autres.

Le service phytopathologique spécial doit se charger également de la vulgarisation des connaissances phytopathologiques. Le personnel se met à la disposition des cercles et sociétés pour l'organisation de conférences. Il est à regretter que pareilles conférences ne sont pour ainsi dire pas demandées. Il n'est en effet pas très agréable d'entendre parler pendant un temps plus ou moins long de toutes les causes pouvant entraver ou même rendre impossible les cultures; d'autre part la phytopathologie est une science relativement difficile, exigeant un certain nombre de connaissances préliminaires, et les conférences sur les sujets se rattachant à cette branche demandent une grande attention et beaucoup d'effort. Cependant il faut bien se persuader de leur importance. Tandis que jadis les pertes subies par les maladies et les insectes étaient considérées comme des malheurs ou une chose naturelle, actuellement on leur rend plus d'importance surtout que l'on peut s'assurer de plus en plus que par l'application continue de certains produits et d'une surveillance régulière, on peut enrayer la plupart de ces pertes. Comme moyen de vulgarisation sont encore à signaler les consultations. Le nombre de consultations verbales est beau-

(1) Rapport présenté au VI^e C. N. H. (septembre 1927), par M. le Dr Van Hove, inspecteur du Service Phytopathologique à Gand.

LA TRIBUNE HORTICOLE

Journal hebdomadaire illustré paraissant le Samedi

Affilié à l'Union de la Presse Périodique Belge, Union Professionnelle reconnue.

31, rue de la Démocratie, Bruxelles
Compte Chèque n° 145,861

Samedi 20 Août 1927

(22^e année) Vol. XII, N° 561

ABONNEMENTS. Un an : Belgique, 20 fr. Etranger, 31 fr. Prix du n°, 75 cent.; avec une planche en hors texte : 1 fr.
Organe officiel de la Fédération des Sociétés Horticoles de Belgique

Subscription des Ministères des Sciences et des Arts, de la Justice, des Travaux publics, de l'Agriculture, et des Colonies

GRANDES ROSERAIES ET PÉPINIÈRES DE FOREST

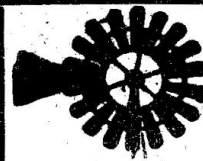
A. J. Klottenberg Chaussée de Neerstalle, 348
Téléphone 483,90

Bruxelles 1910: 2 GRANDS PRIX et 14 MÉDAILLES D'OR-Gand 1913: GRAND PRIX

Toutes les plantes de pépinières :- :- :- Catalogue sur demande

Terre de Bruyère
H. VAN OVERBERGHE & Fils
Maison fondée en 1870
77, rue de la Station, EECLOO
Garantie vierge
Composée de feuilles de chêne
Mentionnez la Tribune s. v. p.

F. DE LAET
CONTICH Iez-Anvers (Belgique)
CULTURES spéciales et uniques
Les Cactées
Phyllocactées
Epiphyllums
Plantes grasses
Demandez le catalogue



**AÉROMOTEURS
POMPES
mécaniques
électriques
— PUIITS —
ARTÉSIENS**

J. DUTRIEUX Constructeur breveté WETTEREN

Graines Potagères, Fourragères
et de Fleurs
V^{ve} PAQUET-DE CRAEN
Ancienne maison C. DE CRAEN, fondée en 1848
74, ch. de Forest — Tél. 488,21
SAINT-GILLES-BRUXELLES
Envoi gratuit du Catalogue sur
demande — — —

GRAVIER DE DOLOMIE
pour parcs et jardins,
avenues, tennis, garages, serres.
Bétons de tous genres.
Verreries, Glaceries.
V^{ve} DESIRÉ MATISSEN
à COUILLET

Fabrication de pots à fleurs
et sous-pots de toutes dimensions
Articles ménage
Articles pigeons et poules
F. LIGOT-CHAVEPEYER
13, place Saint-Roch, Châtelet

Maison fondée en 1810
L. JACOB-MAKOY & C^o
Rue de Joie, 90, LIÈGE
PLANTES en tous GENRES

P. DE BACKER
A VENDRE
10,000 Ligustrum de 4 ans,
transplantés de 1 m. 70 de haut.
45 francs le 100
Buis pour bordures, 15 fr. les 100 plantes
Avenue de Jette, 142, JETTE

APICULTEURS, vous trouverez
121, RUE DU MIDI
TOUT ce qui peut vous intéresser
à des prix défiant toute concurrence.
Essayez et vous serez convaincus.
Téléphone 232,50

EENRUITERSRAMEN

LOUIS BUISSERET

Chaussée de Namur, 143
HÉVERLÉ (LOUVAIN)

**CHASSIS
MONOVITRES**

Pour cultiver la vraie
CHICORÉE WITLOOF de Bruxelles
(race Burger)
adressez-vous à la maison
SERON-SCHOOVAERTS
Successeur de Léopold BURGER
transférée avenue Chaxal, 4, Bruxelles
Cert. de mér. au mont. hort. de Br. pour un lot de chic. w.
porte graines

A. VAN VOLXEM
63, rue Bara, Bruxelles-Midi
Fabrique belge de présure liquide
et en poudre. **COLORANT POUR
BEURRE.** Colorant pour froma-
ges.
Usine à vapeur fondée en 1880

Constructions Horticoles
Joseph VAN LIERDE
Ingénieur A. I. Lv.
SOTTGHEM (Belgique).
— Demandez le catalogue T —

Pépinières de Gosselies

J. CHOTARD
Cultures spéciales d'arbres fruitiers
formés, prêts à produire

FOUGÈRES
Asparagus-Selaginelles
(Culture unique)
Prix intéressants sur demande
J. VAN WINSSEN
Rue de la Station, EVERGEM-IEZ-GAND

Terres de Bruyère
Victor COEMAN
SELZAETE (Flandre Orientale)
Terres de Bruyère garanties vierges
provenant exclusivement de forêts de chênes.

PRODUCTEURS
EXPORTATEURS

pour l'ANGLETERRE
utilisez les wagons directs
89, rue Royale - BRUXELLES

FERRY-BOATS